

TANZANIE : FICHE PAYS – JUIN 2025



Catégorie OCDE (2024) : 6/7

Notes agences (S&P / Moody's / Fitch) : - / B1 / B+

Change : Shilling tanzanien (TZS) / Régime de change : flottant dirigé

FORCES

- Importantes ressources naturelles (agricoles, minérales, gazière)
- Potentiel touristique
- Endettement public modéré
- Climat des affaires en amélioration
- Soutien financier international

FAIBLESSES

- Secteur manufacturier encore peu développé
- Dépendance au cours des matières premières (or en particulier)
- Infrastructures insuffisantes
- Niveau de pauvreté encore élevé

SYNTHÈSE :

Evolution des risques : stable

Environnement macroéconomique et financier :

- **Vulnérabilité de la croissance** : La croissance est estimée à +5,5% en 2024 (après +5,1% en 2023), tirée par le dynamisme des services et de l'activité minière, ainsi qu'une bonne saison agricole. En 2025, la croissance est prévue autour de +6%, et serait notamment soutenue par les investissements en infrastructures, ainsi que la mise en service de la centrale hydroélectrique Julius Nyerere, qui permettrait de limiter les problèmes de pénurie d'électricité. Les prix soutenus de l'or et du café, la hausse des exportations du cuivre, ainsi que l'activité touristique, devraient favoriser les exportations du pays.
- **Vulnérabilité des comptes publics** : Le déficit budgétaire devrait progresser, prévu à -3,4% du PIB pour l'exercice budgétaire 2024/25 (qui se termine en juin 2025) après -3,1% du PIB précédemment. Cette évolution résulterait d'un surcroît de dépenses par rapport au budget initial, tandis que les recettes auraient été moindres qu'escompté. La consolidation reprendrait néanmoins lors de l'exercice suivant, avec l'appui du FMI (déficit prévu à -3% du PIB). L'évolution de la dette publique (estimée à 48,7% du PIB en 2024), bien qu'en progression et majoritairement externe, n'est pas source d'inquiétude à ce stade.
- **Vulnérabilité extérieure** : Le déficit courant se serait réduit à -3,1% du PIB en 2024 (après -4,7% du PIB en 2023), grâce au dynamisme des exportations (poursuite du rebond de l'activité touristique, prix soutenu de l'or, du café) et à une réduction de la facture énergétique, et malgré des importations dynamiques (biens d'équipements en particulier nécessaires à la réalisation des projets d'infrastructure). La dette externe est estimée à 42,7% du PIB en 2024, dont environ 76% de part publique détenue majoritairement par les créanciers multilatéraux (72% du total), aux conditions favorables (taux, durée). La monnaie locale (shilling) a eu tendance à se déprécier depuis 2023, tirée notamment par la diminution des interventions de la banque centrale sur le marché du change interbancaire et une demande en devises qui demeure forte.
- **Vulnérabilité du secteur bancaire** : Le système bancaire demeure sain et bien capitalisé et une implémentation complète des normes bancaires internationales de Bâle II et III serait prévue en 2025. Des poches de vulnérabilités persisteraient cependant comme la réglementation en matière LCB/FT qui mériterait d'être renforcée dans certaines banques.

Environnement politique et gouvernance :

- **Stabilité socio-politique** : La présidente Samia Hassan a obtenu le soutien unanime de son parti, le Chama Cha Mapinduzi (CCM) pour se représenter aux élections d'octobre 2025. Les partis de l'opposition et certains militants accusent cependant le gouvernement d'intensifier la répression contre les opposants politiques. La présidente devrait remporter le scrutin électoral grâce au soutien de son parti, qui domine le paysage politique et dispose d'une base électorale solide.
- **Climat des affaires** : l'amélioration du climat des affaires se poursuit grâce à l'ensemble des mesures pro-business mise en place par le gouvernement. La corruption serait par ailleurs moins prégnante en Tanzanie que dans les autres pays d'Afrique de l'Est, à l'exception du Rwanda, selon les indicateurs de la Banque Mondiale.

Environnement et politique du climat :

- **Vulnérabilité climatique** : La Tanzanie reste tributaire de l'agriculture pluviale et donc fortement vulnérable au changement climatique. Le pays a adopté son plan stratégique 2021-2026 (NCCRS), qui comprend un ensemble de mesures d'adaptation au changement climatique et bénéficie d'un soutien financier du FMI depuis juin 2024. La part du renouvelable dans le mix électrique du pays devrait par ailleurs progresser grâce à la mise en opération de la centrale hydroélectrique Julius Nyerere.

Structure des exportations

Principaux produits échangés				Principaux partenaires commerciaux + France			
Part moyenne des échanges de marchandises 2020-2024 (% du total)				Part moyenne des échanges de marchandises 2019-2023 (% du total)			
Exportations		Importations		Exportations		Importations	
Or, articles de bijouterie	39,3%	Combustibles, pétrole	20,3%	Afrique du Sud	16,4%	Chine	25,0%
Cuivre et ouvrages en cuivre	5,7%	Machines, appareils méc.	10,9%	Inde	16,1%	Inde	12,6%
Noix de coco, du Brésil, dattes	4,4%	Tracteurs, voitures	9,4%	Emirats arabes unis	11,5%	Emirats arabes unis	11,6%
Legumes à cosse, secs	4,3%	Machines, appareils élect.	6,6%	Suisse	8,1%	Arabie saoudite	5,0%
Graines et fruits oléagineux	4,2%	Matières plastiques	5,4%	France (25ème)	0,4%	France (25ème)	0,7%

Source: Cnuced



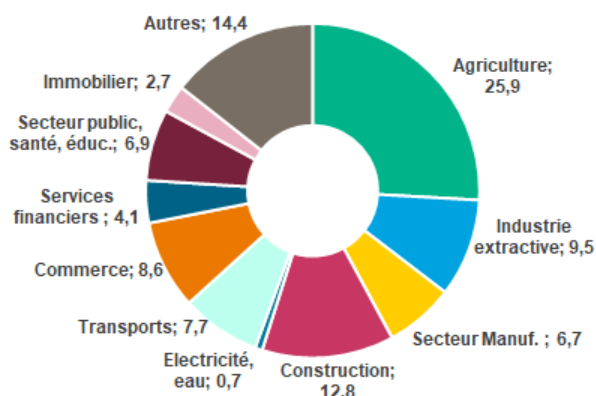
TABLEAUX DES PRINCIPAUX INDICATEURS

TANZANIE		2021	2022	2023	2024 (e)	2025(p)	2026(p)
STRUCTURE ECONOMIQUE							
PIB (Mds USD, courant)		68,0	74,2	79,1	80,2	86,0	93,5
	<i>Rang PIB mondial</i>	87	85	84	84	83	76
Population (Mns)		59,7	61,5	63,3	65,2	67,2	69,2
	<i>Rang Population mondiale</i>	24	23	23	23	22	21
PIB / habitant (USD)		1 138	1 206	1 249	1 229	1 280	1 352
Croissance PIB (%)		4,8	4,7	5,1	5,5	6,0	6,3
Inflation (moyenne annuelle, %)		3,7	4,4	3,8	3,1	4,0	4,0
Part exportations manufacturées (% total exp.)*		13,8	15,4	11,9	NA	NA	NA
FINANCES PUBLIQUES							
Dette publique (% PIB) ^E		42,7	43,5	45,7	48,7	47,6	46,3
Solde public (% PIB) ^E		-4,5	-3,8	-4,3	-3,1	-3,4	-3,0
Charge de la dette publique (% recettes budg.)		10,4	11,5	11,4	13,2	NA	NA
POSITION EXTERNE							
Solde courant (% du PIB)		-3,9%	-5,7%	-4,7%	-3,1%	-3,0%	-2,9%
IDE (% du PIB)		1,8%	1,9%	2,1%	2,2%	2,4%	2,6%
Réserves (en mois d'importation B&S)**		7,1	4,5	4,6	4,5	4,4	4,4
Dette extérieure totale (% PIB)**		36,2%	37,9%	39,7%	42,7%	44,2%	45,1%
Dette extérieure CT (% PIB)*		5,2%	5,8%	5,5%	NA	NA	NA
Taux de change		2295,2	2308,9	2506	2394,8	NA	NA
SYSTEME BANCAIRE							
Fonds propres / actifs pondérés		20,0	18,9	18,4	19,3 ^D	NA	NA
Taux de NPL		8,2	5,8	4,3	4,1 ^D	NA	NA
ROE		11,6	14,6	21,0	27,3 ^D	NA	NA
SOCIO-POLITIQUE							
Rang gouvernance Banque Mondiale (214 Pays)*		147	143	137	NA	NA	NA
CLIMAT							
Rang émissions de CO2 par hab. (160 pays) ^a		144	145	141	NA	NA	NA
Rang ND-Gain (181 pays) ^b		139	138	NA	NA	NA	NA
Rang politique climat (64 pays) ^c		NA	NA	NA	NA	NA	NA

Légendes : (e) estimations ; (p) prévisions- Sources: FMI;*Banque Mondiale;**Oxford Economics;

a : Eurostat, b : Notre Dame Global Adaptation Initiative, c : Germanwatch, D: Données à fin juin 2024, E: Données FMI (country report No. 24/349, décembre 2024), exercice budgétaire (juillet-juin). Pour 2025 et 2026, prévisions du gouvernement.

Tanzanie : Ventilation du PIB par secteur en 2024



Source : NBS



1. SITUATION ECONOMIQUE

• Une croissance dynamique

En 2024, la croissance a atteint **+5,5%** (après +5,1% en 2023), soutenue par une bonne saison agricole, la performance du secteur minier (prix de l'or, hausse du volume de cuivre exporté), ainsi que le dynamisme du tourisme et des services.

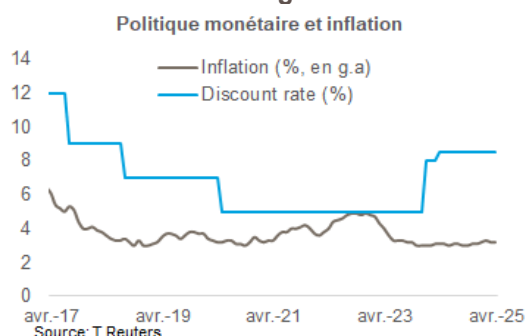
Pour 2025, les perspectives de croissance restent favorables, autour de **+6%**, notamment grâce au démarrage de la production du barrage hydroélectrique Julius Nyerere¹, qui devrait résoudre le problème de pénurie d'électricité² et favoriser l'activité industrielle.

L'investissement, privé et public, resterait dynamique, soutenu par la poursuite des grands projets d'infrastructures (chemin de fer, pipeline³, mines), mais aussi la politique de transformation locale des minerais avant exportation. La hausse de l'inflation (cf. *infra*), freinerait en revanche la consommation privée.

Sur le front externe, le dynamisme du tourisme, la hausse du cours de l'or et les prix soutenus du café, ainsi que les bonnes perspectives pour les secteurs agricole et minier devraient favoriser les exportations du pays.

• Vers une hausse de l'inflation en 2025

En 2024, l'inflation a diminué à **3,1% en moyenne sur l'année** (après 3,8% en 2023), sous l'effet de la baisse des prix alimentaires, grâce notamment aux bonnes récoltes, et à la modération du prix du pétrole. L'inflation moyenne atteint **3,2% au T1 2025 et est prévu à 4% pour l'ensemble de l'année 2025**. Elle resterait ainsi à l'intérieur de la cible de 5% de la banque centrale. Le taux directeur fixé à **6% depuis avril 2024 est resté inchangé**.



Pour mémoire, en janvier 2024, la banque centrale a décidé, sur le conseil du FMI, de mettre en place un cadre de politique monétaire fondé sur les taux

d'intérêt afin de contrôler l'inflation et stabiliser l'économie⁴. Elle a ainsi fixé son taux directeur à 5,5% en janvier, puis à **6% en avril 2024** par mesure de prudence afin de contenir le risque de pressions inflationnistes. Cela s'est traduit par une hausse du taux aux banques commerciales (discount rate, cf. graphique ci-après).

• Une économie riche en ressources agricoles et extractives

Le secteur agricole emploie encore près des 2/3 de la population active. Les productions sont relativement diversifiées (principalement le café et le tabac mais aussi le coton, le thé et les noix de cajou), et orientées majoritairement vers le marché extérieur.

Le secteur extractif est dominé par la production d'or. Le développement des capacités industrielles dans ce secteur est par ailleurs encouragé par le gouvernement.

Le pays possède aussi d'importants gisements de minéraux critiques non encore exploités (graphite, nickel, lithium et terres rares) et compte attirer les investisseurs miniers⁵. Ainsi, aucune licence d'exploitation minière à moyenne et grande échelle ne sera accordée en l'absence de développement de l'industrie de transformation locale.

Le pays mise en outre fortement sur son potentiel gazier depuis la découverte d'importantes réserves offshore depuis 2010, au sud-est du pays dans le bassin de Rovuma proche du Mozambique.

• Un secteur bancaire résilient et profitable

Le secteur bancaire est composé de 44 banques agréées⁶ et demeure sain et bien capitalisé. En juin 2024, la capitalisation des banques opérant dans le pays était supérieure au minimum réglementaire requis de 12%. Les taux de prêts non performants (NPL) ont été divisés par deux depuis 2021 à 4,1% du total du portefeuille des prêts en juin 2024 (après 8,2% en 2021 et 5,3% en juin 2023).

Des poches de vulnérabilités persistent cependant, comme la dollarisation du secteur pouvant affecter la capacité de remboursement des emprunteurs en cas de dépréciation de la monnaie domestique, ainsi qu'une réglementation en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB/FT) qui mériterait d'être renforcée dans certaines banques. Les autorités locales se sont cependant engagées à poursuivre leurs efforts (modification du cadre juridique et réglementaire en particulier) afin d'améliorer la stabilité du secteur financier et favoriser sa transition vers les normes

¹ Il s'agit de l'un des plus grands mégaprojets hydroélectriques d'Afrique de l'Est en termes de capacité de stockage.

² A noter cependant que le réseau de transmission est défaillant et nécessite des investissements de modernisation et d'extension.

³ Le projet de construction de l'oléoduc « East African Crude Oil Pipeline - EACOP » est estimé à près de 3,5 Md USD et reliera à terme Hoima dans l'ouest de l'Ouganda au port de Tanga en Tanzanie, projet mené par un consortium détenu à 62% par Total Energies.

⁴ La banque centrale utilisait d'autres instruments de marché pour signaler l'orientation de sa politique monétaire.

⁵ Le pays a lancé son plan « Vision minière 2030 » qui prévoit des études géo-scientifiques à haute résolution pour cartographier 50 % du territoire national d'ici 2030. Il vise à dynamiser l'économie en attirant les investisseurs et soutenir les emplois locaux.

⁶ En mars 2024, le secteur bancaire était constitué de 34 banques commerciales, 4 banques communautaires, 4 banques de microfinance, 2 banques de développement. Le pays disposerait aussi d'1 institution financière non bancaire, 1 société de financement immobilier et 1 société de refinancement hypothécaire.



bancaires internationales de Bâle II et III qui seraient complètement implémentées en 2025.

2. FINANCES PUBLIQUES

- Vers une hausse du déficit lors de l'exercice budgétaire 2025

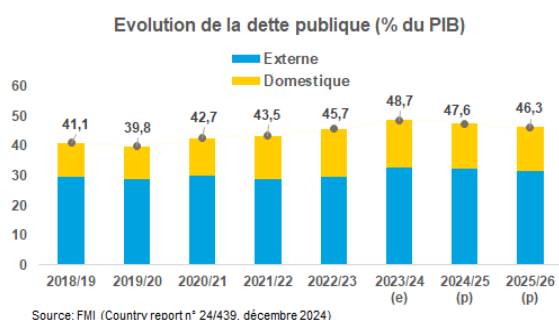
Pour l'exercice budgétaire 2024/25 (qui se termine en juin 2025), le gouvernement prévoit un déficit de **-3,4% du PIB** (après -3,1% du PIB lors de l'exercice précédent). Cette évolution est liée à la dynamique des dépenses⁷ (service de la dette, dépenses sociales, dépenses liées aux élections de fin d'année et hausse de la masse salariale), tandis que les recettes seraient restées inférieures aux prévisions du gouvernement.

Pour l'exercice budgétaire 2026 (qui s'initie en juillet 2025), le gouvernement a présenté son [projet de budget qui prévoit une hausse des dépenses de +12%](#) par rapport à l'exercice précédent. Une grande partie des dépenses seraient déployées pour achever certains projets d'infrastructures phares (hydroélectrique Julius Nyerere) avant les élections de fin 2025, mais aussi pour en poursuivre d'autres (réseau ferroviaire, construction d'un nouveau stade en prévision de la Coupe d'Afrique des Nations 2027).

Cette hausse des dépenses serait en partie compensée par une plus grande mobilisation des recettes (élargissement de l'assiette fiscale, recouvrement de l'impôt grâce à des mesures d'efficacité administrative) prévues dans le cadre du programme avec le FMI⁸. Le déficit budgétaire est ainsi prévu en diminution, autour de -3% du PIB.

- Une dette publique modérée

Le ratio de dette publique sur PIB est relativement modéré, prévu à 47,6% sur l'exercice budgétaire 2024/25, comparé à d'autres pays de la région, comme le Kenya ou encore le Rwanda, où ce ratio dépasse ou est proche 70%.



L'encours nominal de dette publique devrait rester dynamique en lien avec le financement des projets d'infrastructures dans le cadre de la poursuite du plan de développement quinquennal du pays⁹. Mais le ratio dette/PIB devrait diminuer, favorisé par le

⁷ En février 2025, un budget supplémentaire a été adopté pour augmenter les dépenses publiques d'environ +0,4 % du PIB par rapport au budget initial.

⁸ La Tanzanie bénéficie d'un programme de facilité élargie de crédit signé en 2022 d'un montant de 1 Md USD et d'une durée de 3 ans et d'un programme de résilience et durabilité de juin 2024.

dynamisme du PIB nominal et la réduction du déficit public.

La structure de la dette demeure favorable. Bien que majoritairement constituée de dette externe (environ 68% du total en 2024), elle est surtout détenue par les créanciers multilatéraux à des conditions favorables (Cf. position externe). La part domestique est détenue majoritairement par des banques commerciales et dans une moindre mesure par la banque centrale. **L'évolution de la dette n'est pas à ce stade source d'inquiétude majeure et le risque de surendettement est considéré modéré, selon l'analyse du FMI.**

3. POSITION EXTÉRIEURE

- Pays exportateur de produits primaires

Les exportations de Tanzanie sont dominées par les matières premières, métaux précieux en particulier, mais aussi agricoles. En 2024, le cuivre est devenu le premier produit d'exportation du pays, devant l'or et divers produits agricoles (noix, café, girofle, tabac et légumes). **La Tanzanie est ainsi très vulnérable aux évolutions des cours des matières premières.**

L'Afrique du Sud est le 1^{er} client du pays (16,4% des exportations de la Tanzanie y sont destinées), **pour l'or en particulier**. L'Afrique du Sud, l'Inde, les Emirats Arabes Unis, ainsi que la Suisse achètent plus de 90% de l'or exporté de Tanzanie.

Parallèlement, **les besoins liés à la réalisation des projets d'infrastructure restent importants et le pays est actuellement dépendant des importations pour son approvisionnement en énergie (pétrole).**

- Vers une légère réduction du déficit courant

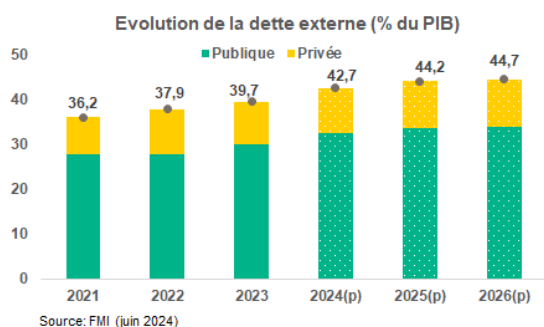
En 2024, le déficit courant s'est réduit, estimé autour de **-3,1% du PIB** (après -4,7% du PIB en 2023), grâce à la modération du prix du pétrole en particulier (1^{er} poste d'importation du pays), tandis que le cours de l'or est resté favorable aux exportations.

En 2025, le déficit courant devrait légèrement diminuer, prévu autour de **3% du PIB**, malgré les besoins d'importations nécessaires à la réalisation des projets d'infrastructures, sous l'hypothèse de prix de l'énergie un peu plus faibles qu'en 2024. **La poursuite du rebond de l'activité touristique, le cours soutenu de l'or et de certaines matières agricoles** (café en particulier, malgré la baisse récente) soutiendront par ailleurs les exportations du pays.

- Une dette publique détenue majoritairement par les créanciers officiels

La dette externe du pays est prévue à 42,7% du PIB en 2024, dont 76% pour la part publique.

⁹ Il s'agit du 3^{ème} plan de développement quinquennal de Tanzanie (FYDPIII) couvrant l'exercice budgétaire 2021/22 à 2025/26. Il vise à construire une économie compétitive et industrielle et intègre des projets tels que la construction de l'East African Crude Oil Pipeline, de la centrale hydroélectrique (Julius Nyerere), du chemin de fer (Standard Gauge Railway), entre autres.



Les créanciers officiels, multilatéraux et bilatéraux, demeurent les principaux créanciers du pays, représentant environ 72,5 % de l'encours de la dette extérieure publique et garantie par l'État à la fin de l'exercice 2022/23.

Les emprunts extérieurs non concessionnels ont cependant tendance à augmenter pour financer le programme d'infrastructures publiques.

Le service de la dette externe publique du pays reste modéré, estimé à 1,2 Md USD en 2024 et 1,1 Md USD pour 2025 (environ 1,5% et 1,4% du PIB, respectivement), selon le FMI. Les réserves en devises, estimées à 5,6 Md USD en décembre 2024 (environ 4,7 mois d'importations de biens), ainsi que le soutien financier international, permettent au pays d'assurer le remboursement de sa dette.

A noter cependant que le pays est dépendant de l'évolution du cours de l'or, ainsi que du tourisme pour ses recettes en devises. Une dépréciation plus marquée du shilling pourrait avoir ainsi un impact négatif sur le niveau d'endettement externe du pays.

- **Les pressions baissières sur la monnaie devraient subsister**

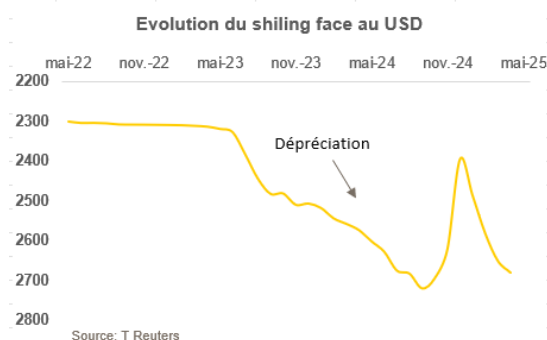
Le shilling de Tanzanie a eu tendance à se déprécier face au dollar depuis l'été 2023, en lien avec l'arrêt des interventions de la banque centrale sur le marché du change interbancaire (IFEM) au 4^{ème} trimestre 2023¹⁰. Les pressions baissières sur la monnaie se sont poursuivies au S1 2024, tirés par la forte demande d'entreprises et des particuliers pour le dollar américain, obligeant la banque centrale à vendre de dollars sur le marché interbancaire.

Les interventions officielles sur le marché des changes ont depuis diminué grâce à l'amélioration des recettes d'exportation et du tourisme et à une plus grande flexibilité du taux de change permettant à la monnaie de se réapprécier au S2 2024.

En 2025, les pressions baissières devraient se poursuivre, tirées par une demande en devises toujours élevée liée notamment au dynamisme des importations. Les perspectives d'une amélioration du solde courant, ainsi que les décaissements auprès du FMI contribueraient néanmoins à maintenir un niveau satisfaisant de réserves de change, donnant ainsi à la

¹⁰ Après avoir participé activement au marché du change en vendant des quantités importantes de dollars pour faire face à la demande croissante de devises, la banque centrale a décidé d'arrêter ses interventions en estimant que les liquidités étaient suffisantes pour permettre aux banques de répondre à leurs besoins.

Banque centrale des marges de manœuvre pour intervenir sur le marché du change en cas de besoin.



4. ASPECTS POLITIQUES ET GOUVERNANCE

- **Hausse des tensions politiques à l'approche du scrutin d'octobre 2025**

A la tête du pays depuis mars 2021, à la suite du décès du président John Magufuli, **la présidente Samia Hassan avait obtenu le soutien unanime de son parti, le Chama Cha Mapinduzi (CCM).** Le CCM domine le paysage politique depuis plusieurs décennies et dispose d'une base électorale solide, ce qui a permis une certaine continuité des politiques économiques et sociales.

Depuis son arrivée au pouvoir, la présidente s'est engagée à améliorer l'environnement des affaires afin de favoriser le développement du secteur privé et attirer les investisseurs étrangers. Elle s'est aussi éloignée progressivement des politiques plus restrictives de son prédécesseur, s'agissant notamment de la liberté d'expression de la presse, et a engagé des réformes pour évoluer vers un système politique plus ouvert. Certains militants et les partis d'opposition accusent cependant le gouvernement d'intensifier la répression contre les opposants politiques, en témoigne [l'interdiction](#) de certains membres de l'opposition de participer aux élections prévues en octobre 2025.

- **Renforcement des relations avec les principaux partenaires**

Sur le plan des relations internationales, **les liens avec l'Inde, les Emirats Arabes Unis et la Chine,** principaux partenaires commerciaux de la Tanzanie, **se renforcent.** En 2024, l'Inde et les Emirats ont ainsi obtenu des contrats distincts de 30 ans pour la gestion des terminaux du port de Dar es Salaam¹¹.

Avec la Chine, les relations se renforcent également dans le domaine des infrastructures. Des [investissements chinois de 1,4 Md\\$](#) pour moderniser la ligne ferroviaire Tanzanie-Zambie (TAZARA) ont été annoncés. Il s'agit essentiellement de réhabiliter des voies ferrées **pour faciliter les exportations de cuivre**

¹¹ En 2023, l'Inde et la Tanzanie ont signé un accord permettant le règlement des échanges commerciaux en roupies indiennes via des comptes dédiés, ainsi qu'un accord préliminaire de coopération en matière de défense.



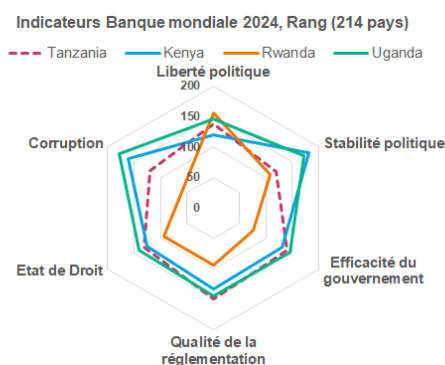
d'Afrique centrale, mais aussi pour contourner les goulots d'étranglement logistiques en Afrique du Sud qui ralentissent les exportations de cuivre et de cobalt¹².

- **Climat des affaires en amélioration**

L'environnement des affaires tend à s'améliorer depuis l'arrivée de la Présidente Samia Hassan, qui a mis en place un ensemble de mesures visant à favoriser le climat des affaires local.

En 2022, le pays a ainsi promulgué une loi sur l'investissement, favorable pour les investisseurs nationaux et étrangers. Cette loi comprend notamment la mise en place d'un système électronique centralisé pour la délivrance des licences afin de réduire les lourdeurs administratives, l'accès à l'arbitrage international pour les investisseurs étrangers en cas de différends avec le TIC (Centre de l'investissement de Tanzanie) ou le gouvernement tanzanien (auparavant non autorisé).

Une réduction des taxes routières pour promouvoir le commerce, ainsi qu'un allègement des procédures de collecte des taxes (grâce à la numérisation) ont été mis en place. De plus, la mise en service de la centrale hydroélectrique Julius Nyerere contribuera également à éviter les pénuries d'électricité, favorisant également l'environnement des affaires.



Note de lecture : plus les lignes sont éloignées du centre du radar, plus le pays est dans le bas du classement.

Sur le plan de la gouvernance, les indicateurs de stabilité politique et de perception de la corruption sont meilleurs que ceux de ses voisins d'Afrique de l'Est (Kenya, Ouganda), à l'exception du Rwanda (Cf. graphique ci-dessous).

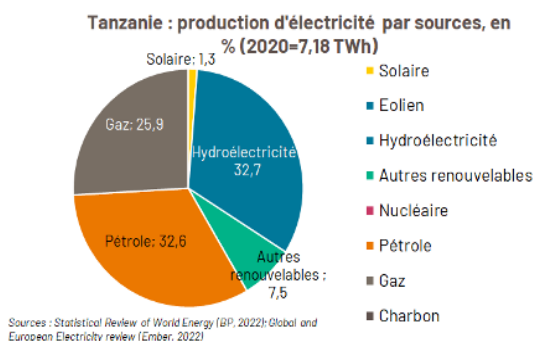
5. CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

La Tanzanie est très dépendante du secteur agricole et surtout encore tributaire de l'agriculture pluviale, ce qui la rend très vulnérable au changement climatique.

Le renforcement des systèmes de protection de l'environnement, ainsi que l'utilisation durable des ressources naturelles font désormais partie des grandes priorités du gouvernement. En 2021, le pays a adopté sa nouvelle stratégie nationale de réponse au changement climatique (2021-2036) pour orienter les initiatives de lutte contre le changement climatique¹³. Depuis juin 2024, la Tanzanie bénéficie de l'appui financier du FMI, grâce au programme de Facilité pour la résilience et la durabilité, doté de 786 M\$.

Signataire des accords de Paris, la Tanzanie compte notamment s'appuyer sur une meilleure gestion des forêts et sur le développement du secteur de l'énergie renouvelable afin de respecter ses engagements en matière de réduction d'émissions de GES.

Le mix électrique du pays demeure en effet encore très dépendant des sources fossiles (près de la moitié), mais la mise en service des 9 turbines de la centrale hydroélectrique Julius Nyerere, pleinement opérationnelle depuis 2025, permettra d'augmenter la part renouvelable dans le mix électrique du pays.



¹² À noter que les États-Unis financent un corridor de transport rival pour les minéraux appelé Lobito, qui relie la République démocratique du Congo et la Zambie, riches en minéraux, à la côte atlantique de l'Angola.

¹³ La stratégie comprend un ensemble de mesures telles que des investissements dans l'irrigation pour assurer la production alimentaire

et renforcer la sécurité alimentaire en cas de sécheresse, le développement d'infrastructures clés pour protéger le secteur des transports face aux possibles inondations, ainsi qu'une campagne d'électrification rurale pour réduire la dépendance au charbon.



DIRECTION DES ETUDES, DE L'EVALUATION ET DE LA PROSPECTIVE

Baptiste Thornary	Chef économiste	baptiste.thornary@bpifrance.fr
Sabrina El Kasmi	Responsable Pôle Conjoncture Macroéconomie Risque pays	sabrina.elkasmi@bpifrance.fr

Economie Internationale et Risques Pays

Anne-Sophie Fèvre	<i>Afrique de l'Ouest, Afrique australe, CEI & Russie</i>	as.fevre@bpifrance.fr
Adriana Meyer	<i>Amérique Latine, Asie du Sud & Inde, Afrique de l'Est</i>	adriana.meyer@bpifrance.fr
Victor Lequillier	<i>MENA, Turquie, Chine, ASEAN</i>	victor.lequillier@bpifrance.fr

Global trends, Pays Développés, Conjoncture France

Laetitia Morin	<i>Macroéconomie France, Europe, conjoncture PME</i>	laetitia.morin@bpifrance.fr
Thomas Laboureau	<i>Macroéconomie France, conjoncture ETI</i>	thomas.laboureau@bpifrance.fr

Disclaimer / Avertissement

This document and the information within do not create any contractual or legal binding obligation and Bpifrance reserves the right at any time and without further notice to modify its content and its form. This document and the information within it are provided for convenience and information purpose only and is in no way nor an advice, nor a recommendation, nor an offer to provide an investment service or of completion of any other operation and shall in no way be interpreted as a representation according to which an investment strategy or the completion of any other operation fits to any individual or entity. Before any decision is taken, any individual or entity is invited to seek advice from its own legal, taxation and financial advisers in order to make sure that the operation foreseen fits with its personal situation and its own aims and to make its own opinion regarding its own risk and financial analysis. This document and the information within are provided "as is" and Bpifrance disclaims all legal and other warranties, express, implied or usage of trade, including without limitation as to the accuracy, utility, completeness, fitness, of this document and the information within, nor as to the use that is made of them or the results to be obtained from decision that could be made by the individuals and entity having knowledge of them even if Bpifrance has been informed or was aware of their aim. This document and the information within are not meant to be circulated or used by any individual or entity in a country or jurisdiction where such circulation or use would be contrary to legal or regulatory obligations, or which might force Bpifrance to comply with any procedure or registration in such country or jurisdiction. The English version of this article is provided for convenience only and the French version shall prevail.

Ce document et les informations qui y figurent n'ont aucune valeur contractuelle ou juridique et Bpifrance se réserve le droit d'en modifier le contenu et la forme à tout moment et sans préavis. Ce document et les informations qu'il contient ont un but strictement informatif et ne constituent ni un conseil, ni une recommandation, ni une offre de fourniture d'un service d'investissement ou de réalisation de toute autre opération et ne doivent, en aucun cas, être interprétés comme une affirmation selon laquelle une stratégie d'investissement ou toute autre opération est adaptée à toute personne ou entité. Préalablement à toute décision chaque personne ou entité est invitée à consulter notamment ses propres conseils juridiques, fiscaux ou financiers afin de s'assurer de l'adéquation de l'opération envisagée avec sa situation particulière et ses propres objectifs et de former sa propre opinion au regard de sa propre analyse de risque et financière. Bpifrance ne garantit en aucun cas que ce document et les informations y figurant sont notamment exacts, utiles, complets, ou adaptés et ne fournit aucune garantie légale ou sur tout autre fondement, y compris expresse, implicite ou d'usage, ni concernant l'utilisation qui en est faite ou les résultats des décisions qui pourraient être prises par les personnes ou entités en ayant eu connaissance y compris si Bpifrance a été informée de leur objectif. Ce document et les informations y figurant ne visent pas à être distribués ou utilisés par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Bpifrance de se conformer à des démarches quelconques ou obligations d'enregistrement dans ces pays ou juridictions. La version anglaise de cette clause est fournie à titre indicatif et la version française prévaut ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Bpifrance de se conformer à des démarches quelconques ou obligations d'enregistrement dans ces pays ou juridictions. La version anglaise de cette clause est fournie à titre indicatif et la version française prévaut.